

# Vivre à Flaxlanden

## Informations municipales

N° 123 novembre-décembre 2024

L'automne s'installe...

### Le mot de madame la Maire

Chères Flaxlandaises, chers Flaxlandais,

La rentrée de septembre est loin derrière nous, la Toussaint vient de passer et les élections américaines ont délivré leurs résultats. La grande horloge de la vie tourne inexorablement.

Avant que vous ne commandiez votre sapin de Noël sur le bon de l'APEF et que vous ne prépariez le plan de table du réveillon, je souhaitais vous parler des missions diverses et souvent complexes qu'assume une maire, assistée du conseil municipal, dans une petite commune rurale. C'est un vrai engagement de toute une équipe, un travail remarquable des adjoints et des conseillers, qui ne comptent pas leurs heures tout au long de l'année. Et tout cela avec un budget de plus en plus restreint.

Un maire n'a pas de superpouvoir contre les incivilités diverses (comme la vitesse excessive, le non-respect des stops et les déjections canines). Cependant il prend très au sérieux les missions qui lui sont confiées. Un maire a toujours à cœur de sensibiliser, de rassembler, d'unir autour de compromis malgré les divergences de points de vue. Limité dans ses marges de manœuvre et en respectant le cadre légal de son champ d'action, les solutions ne sont parfois pas aussi simples qu'on l'imagine.

Les missions des maires concernent deux axes : une fonction exécutive de la commune et une autre de représentant de l'État. La fonction de l'exécutif de la commune signifie que le maire est chargé de préparer et exécuter le budget et gérer le patrimoine communal, il exécute les décisions prises par le conseil municipal. Il est aussi le supérieur hiérarchique des agents de la commune et assure l'organisation des services.

Le maire prend également des arrêtés municipaux et il représente la commune en justice.

En tant que représentant de l'État, il est officier de l'état civil et également officier de police judiciaire en collaboration avec la gendarmerie et la brigade verte. C'est lui qui organise les élections et statue sur les demandes d'inscription sur les listes électorales. Il est chargé du recensement citoyen et de l'organisation des cérémonies patriotiques dans la commune.

Le maire a également l'obligation d'appliquer toutes les mesures législatives concernant les communes.

« Une collectivité territoriale ne peut pas refuser d'appliquer une mesure législative... ».

Dans les bulletins précédents, nous vous avons déjà présenté la loi dite ZAN, pour Zéro Artificialisation Nette, qui fait suite à la loi « climat et résilience » de 2021. En début d'année c'est la loi relative aux « zones d'accélération des énergies renouvelables » qui était abordée lors d'une réunion publique.

Toutes ces directives vont nous contraindre à faire des choix, essentiellement en matière d'urbanisme. Je tenais à vous assurer que ces choix seront toujours décidés de manière collégiale, sans a priori et en toute impartialité, avec l'objectif de préserver notre commune, ainsi que nous le faisons depuis le début de notre mandat.

Prenez bien soin de vous.

Francine Agudo-Perez  
Maire

**MAIRIE DE FLAXLANDEN** 5, rue de Bruebach 68720 Flaxlanden

Tél : 03.89.06.25.44 - Fax : 03.89.06.44.34

Mail : [accueil@flaxlanden.fr](mailto:accueil@flaxlanden.fr) - Site internet : [www.flaxlanden.fr](http://www.flaxlanden.fr)

Heures d'ouverture : lundi à vendredi - 10h00 à 12h et lundi et mercredi - 15h00 à 18h00

**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE** : ouverture mercredi de 14h30 à 18h30, samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Tél : 03 89 57 48 62 - Mail : [bibli.flaxlanden@gmail.com](mailto:bibli.flaxlanden@gmail.com)

# Conseil Municipal du 19 septembre 2024

## Redevance d'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux publics de distribution gaz exploités par GRDF

La Commune de Flaxlanden a fixé le taux de redevance pour occupation provisoire du domaine public au taux de 0.34 €/mètre de canalisation conforme au décret du 25 mars 2015 .

Le montant de la redevance sera revalorisé automatiquement chaque année par application du linéaire de canalisation.

## Prolongation de la Convention de participation Prévoyance et révision des taux de cotisation au 1er janvier 2025

Le Centre de Gestion a mis en place une convention de participation pour le risque « prévoyance » signée avec le groupement CNP Assurances (assureur) et Relyens (gestionnaire). Elle a pris effet au 1er janvier 2019 pour une durée de 6 ans.

La réforme de la protection sociale complémentaire n'est pas finalisée et certaines mesures législatives et réglementaires sont encore à venir. Les publications sont attendues pour le 2ème semestre 2024. Dans cette attente et pour permettre aux collectivités de répondre à leurs obligations en matière de protection sociale complémentaire prévoyance au 1er janvier 2025, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion a décidé, après consultation du Comité Social Territorial, de prolonger d'un an la convention de participation Prévoyance pour motif d'intérêt général, soit jusqu'au 31 décembre 2025.

Le compte de résultat établi fin janvier 2024 fait apparaître un rapport S/P (sinistres/primes) dégradé à 1,28. Ce constat amène l'assureur à demander une revalorisation des taux de 15 % au 1er janvier 2025.

## Création d'un emploi permanent d'agent technique polyvalent

Compte tenu du départ en retraite du Responsable des Services Techniques au 31 décembre 2024, la commune souhaite

réorganiser le service technique en s'adaptant au besoin de celui-ci.

À ce jour, il existe les emplois suivants :

- Responsable des services techniques
- Responsable des espaces verts
- Responsable de l'éclairage public

La commune aspire à une gestion plus écologique des espaces verts.

Le parc de l'éclairage public a quant à lui été quasiment renouvelé.

De plus, la commune fait aujourd'hui appel à des prestataires extérieurs pour répondre aux besoins ponctuels et spécifiques liés aux travaux de voirie et d'espaces verts.

Aussi, les emplois de responsable d'espaces verts ainsi que de l'éclairage public ne nécessitent plus un temps complet.

Dans cet objectif, la commune prévoit de supprimer les emplois de responsable espaces verts et éclairage public pour ne créer qu'un poste d'agent technique polyvalent.

Le Conseil a donc décidé de créer, à compter du 01/11/2024, un emploi permanent d'agent technique polyvalent, relevant des grades de :

- Technicien territorial
- Technicien territorial principal de 1ère classe
- Technicien territorial principal de 2ème classe
- Adjoint technique territorial
- Adjoint technique territorial principal de 1ère classe
- Adjoint technique territorial principal de 2ème classe

A raison d'une durée hebdomadaire de service de 35 heures.

## Bibliothèque municipale – Convention commune/bénévoles

Le fonctionnement et l'efficacité de la bibliothèque municipale de Flaxlanden reposent sur la mobilisation des bénévoles.

Dans ce cadre, il est nécessaire de mettre en place une convention d'accueil de ces bénévoles qui a pour objet les modalités juridiques de ce bénévolat et de formaliser

leurs conditions de travail au sein de la bibliothèque municipale.

Chaque bénévole, signera une convention précisant ses missions et engagements.

## Autorisation de supprimer des documents du fond de la bibliothèque municipale de Flaxlanden

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

\* Autorise, dans le cadre d'un programme de désherbage, les bénévoles responsables de la bibliothèque municipale à sortir les documents de l'inventaire et à les traiter selon les modalités administratives qui conviennent :

\*Donne son accord pour que ces documents soient, selon leur état :

- o cédés à titre gratuit à des associations
- o détruits, et si possible valorisés comme papier à recycler.

## Remboursement des frais de déplacements des bénévoles de la bibliothèque municipale de Flaxlanden

Les bénévoles sont amenés, dans le cadre de ce service public, à effectuer des déplacements pour le compte de la Commune, en particulier pour leur formation, leurs relations avec la Médiathèque de Colmar et la Médiathèque du Sundgau ainsi que leurs achats en librairie.

Le Conseil Municipal autorise le remboursement par la Commune de leurs frais de déplacements, y compris ceux effectués avec leur véhicule personnel, selon les règles applicables aux fonctionnaires territoriaux, sur ordre du Maire.

Le bénévole est également remboursé, sur présentation des justificatifs de paiement, de frais de stationnement et de péage, de repas selon les tarifs en vigueur.

**Prochain Conseil Municipal**  
**le 27 novembre 2024**

# Informations et divers



## Promeneurs et cyclistes attention :

Dates des chasses sur la commune

- \* Samedis 9 et 30 novembre 2024
- \* Vendredi 20 et samedi 21 décembre 2024
- \* Samedis 04 et 25 janvier 2025

Il peut également y avoir des chasses particulières de destruction par des tirs de jour et de nuit, à la lampe, de l'espèce sanglier pour la protection des espaces agricoles.

**Alors prenez garde, notamment ces jours-là !**



**France  
services**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Permanences France Services

7 et 21 octobre  
4 et 18 novembre  
2 et 16 décembre

**Sans rdv, de 15h00 à 17h00 les jours indiqués**



## Fermeture de la mairie en fin d'année

La Mairie sera ouverte les lundis 23 décembre et 30 décembre aux heures habituelles.

**Elle sera fermée du mardi 24/12 au 29/12  
et les 31/12 et 1/01/2025.**



## Installation de distributeurs de sacs de ramassage de déjections canines

La commune a fait installer par la m2A, 3 distributeurs de sacs pour permettre aux propriétaires de chien de ramasser les déjections de leur animal.

Ils sont situés rue des Ecoles, rue Inwiller et au croisement de la rue de Bruebach et du Repos.

## Pour information

- Balayage mécanisé le lundi 18 novembre (pensez à déplacer les voitures).
- Encombrants sur demande au **0800 002 914** (le 4ème lundi du mois).



# Informations et divers (suite)



## Calendriers des Sapeurs-pompiers

Les Sapeurs-Pompiers de Flaxlanden débiteront leur traditionnelle vente des calendriers à partir du samedi 9 novembre.

Passage également le dimanche 10 le matin et les jours suivants en soirée.  
Nous vous remercions de l'accueil que vous leur réserverez.



## Création d'un sentier *Découverte* du ban de Flaxlanden comprenant deux circuits

La commune de Flaxlanden a le plaisir de vous annoncer la création de deux circuits pédestres ayant pour but de mieux connaître le village.

Ils ont pu être réalisés grâce au financement à 70 % par le FEADER dans le cadre du « Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales ». L'étude a été menée par la commission environnement et Marc Glotz ancien directeur d'école et historien.

La mise en forme et la production du matériel sont l'œuvre de l'atelier bois de l'ONF.

La mise en place a été réalisée en régie.



**Le premier circuit** vous emmène à la découverte des principaux lieux-dits du ban communal qui s'étend sur 430 hectares. Les panneaux vous précisent les origines des noms. Le texte est également traduit en alsacien. Ce circuit de 13.4 km est balisé avec un fléchage bleu.

**Le second circuit** vous fait découvrir l'histoire du village notamment au travers de son patrimoine. Notre petit village, blotti dans un petit vallon et entouré de collines, ne manque pas de beaux témoins architecturaux. Ce circuit de 7.5 km est balisé avec un fléchage rouge.

## *m2A, terre de tous les sports !*

Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) met à disposition ses équipements sportifs d'excellence à de nombreux clubs du territoire.

Tout au long de l'année, des matches et compétitions y sont organisés.

**PACK  
SPORT  
CLUBS & m2A**

Le « Pack Sport Clubs & m2A » offre aux habitants du territoire l'opportunité d'assister à différents événements sportifs qui se déroulent sur un même week-end.

L'occasion de supporter les équipes de haut niveau de l'Agglomération et de (re)découvrir plusieurs disciplines sportives.

Le « Pack Sport Clubs & m2A » est proposé en partenariat avec 9 clubs élites du territoire et cible quatre week-ends phares de la saison 2024-2025 des clubs partenaires.

Chaque pack inclut au minimum 3 rencontres sportives par week-end. Pour son lancement, le tarif du Pack est de 29 €. Pour les enfants âgés de moins de 13 ans, un tarif unique de 10 € est proposé.

Plus d'info sur [www.m2a.fr/sports-loisirs/pack-sport-m2a](http://www.m2a.fr/sports-loisirs/pack-sport-m2a)



## Travaux de voirie

Création d'un parking de 20 places de stationnement, dont des places PMR, à côté du cimetière.

Les travaux sont en cours de réalisation.

## Commission sécurité



\* Une zone piétonne a été mise en test dans la rue du Corps de Garde pour permettre aux piétons et cyclistes, empruntant actuellement la rue de la Montée depuis le Flax'laada et le croisement rue du Corps de Garde, d'accroître leur sécurité vu l'étroitesse de la rue et le manque de trottoir. Cette phase de test est en place pour 3 semaines.



\* Des panneaux LED ont été mis en place devant les passages piétons rue des Ecoles qui s'allument lors de l'arrivée de véhicules.

\* Une bande piétonne a été matérialisée au sol le long de la rue de la Wanne jusqu'à la rue du Fossé.

\* Une bande piétonne a été matérialisée au sol dans le haut de la rue de la Montée.



## RAPPEL : La loi sur les déjections canines

Pour des raisons sanitaires, les crottes de chien sont interdites sur les **trottoirs**, les **voies publiques**, les **espaces verts** et de **jeux publics** réservés aux enfants.

Toutefois, les déjections de votre chien sont autorisées dans les caniveaux à condition que ceux-ci ne se trouvent pas à l'intérieur d'un passage pour piétons et que les déjections soient par la suite ramassées.

Les déjections canines sont en effet responsables de nombreux **désagréments visuels, olfactifs et sanitaires**. Elles sont également impliquées dans la dégradation du cadre de vie et des espaces verts. Par ailleurs, le caca de chien favorise la prolifération des microbes et augmente les risques de chutes.

En raison de tout ce qui précède, l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures et les liquides insalubres.

Par conséquent, le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une contravention de 2e classe.

Le montant de l'amende prévu dans ce cas est de **135 €** en cas de flagrant délit.

## Sortie annuelle des aînés à GUNSBACH dans la vallée de Munster

Le 9 octobre 2024, nous étions une trentaine à aller visiter la Maison du Fromage de Gunsbach, et à partager un bon repas à La Maison du Kleebach.  
Une bien belle sortie qui a ravi les participants !!!



---

### A l'attention des séniors...

- Venez profiter simplement d'un petit moment convivial chez Chriss  
**chaque 2ème mercredi du mois : café de 16h15 à 18h,**

- Repas mensuel des anciens  
**le dernier mercredi du mois à partir de 12 h**  
Toujours au Flax-Laada chez Chriss

- A l'Atelier, dans la cour de l'école primaire  
Venez papoter, retrouver vos ami(e)s, tricoter, boire un thé ou un café autour d'un gâteau, jouer aux cartes ou à des jeux de sociétés!! La porte vous est ouverte !!!  
**tous les 1ers mercredis de chaque mois de 14h à 16h.**

M.Claude KUNTZ  
Adjointe au Maire  
pour les équipes animations, festivités et seniors.

## Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants est de retour pour l'année scolaire 2024-2025.

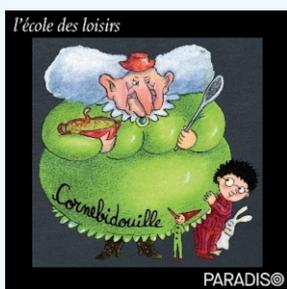
Il est composé de 6 membres (un absent sur la photo)

Les enfants vont travailler sur l'élaboration de projets pour les enfants de l'école et les habitants.

Il participe aux événements officiels du village.

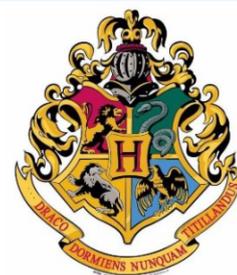
Le Conseil dispose d'un budget de fonctionnement propre.

Le Conseil des Enfants



## L'accueil de loisirs de Flaxlanden

a ouvert ses portes  
du 21 au 25 octobre 2024.



Lors de cette semaine, les petits ont découvert l'univers de Cornebidouille la sorcière, qui rend visite aux enfants qui ne mangent pas leur soupe.

Pour éviter de la rencontrer les enfants ont fabriqué une soupe eux-mêmes, et ils l'ont fait goûter à tout le centre, personne ne s'est transformé en crapaud ! ouf !!

Pour les grands c'est le monde de Harry Potter, qui leur a été proposé, avec courses de Quidditch, fabrication de baguettes pour pouvoir jeter des sorts, réalisation d'expériences et de potions magiques...ou pas !



Nous sommes allés visiter la biscuiterie Albisser, où les enfants ont pu regarder la chaîne de fabrication des gâteaux, mais également en fabriquer eux-mêmes et les rapporter à la maison.

Marie-Amélie Malliot  
Directrice

# Agenda



Francine AGUDO-PEREZ  
Maire de Flaxlanden  
Et  
Le Conseil Municipal



Ont l'honneur de vous convier à l'Inauguration du nouveau Circuit Découverte  
comprenant deux parcours différents qui aura lieu le :

**Samedi 9 novembre 2024 à 9h30**  
**à la mairie**  
**5 rue de Bruebach – FLAXLANDEN**



## Cérémonie commémorative du 11 Novembre

**lundi 11 novembre 2024**

**9h00** : Rendez-vous devant la Mairie  
pour un défilé au Monument aux Morts avec dépôt de gerbe.

**10h30** : Messe à L'Eglise Saints Pierre et Paul de Hochstatt.



## 80ème anniversaire de la Libération

Cette année célèbre le 80ème anniversaire de la Libération. La Libération marque un moment d'espoir et de renaissance, où la France, libérée du joug de l'occupation nazie en 1944, retrouve sa liberté, sa dignité et son identité, grâce au courage de la Résistance et aux sacrifices des Alliés. Des moments de commémoration, des moments de fête et des moments d'Histoire, vous sont proposés:

### Exposition

Du mercredi 20 au dimanche 24 novembre, Salle Municipale des Sports, 9 rue du Bitz à Brunstatt  
Vous pourrez y découvrir des informations et photos historiques, des mannequins en uniforme, des accessoires d'époque, des maquettes, des médailles, des véhicules de collection de l'armée.  
Entrée libre

### Horaires

Du mercredi 20 au samedi 23 novembre de 9h à 18h  
Dimanche 24 novembre de 9h à 17h

### Cérémonies de commémoration

#### Samedi 23 novembre

- 9h30 : Monument aux Morts de Flaxlanden
- 10h15 : Monument aux Morts de Zillisheim – parvis de l'église de Zillisheim
- 11h00 : Monument aux Morts de Brunstatt – avenue d'Altkirch à Brunstatt
- 11h45 : Stèle Lacombe - rue de Brunstatt à Didenheim



FLAXLANDEN



## PHOTO VIDEO CLUB

PRÉSENTE

### LE LADAKH ET LE ZANSKAR

de Patricia  
et Jacky Lang

vendredi 22 novembre 2024  
à 20h30

dimanche 24 novembre 2024  
à 16 h

salle Inwiller rue des écoles Flaxlanden entrée libre

### Ladakh et Zanskar

par Patricia et Jacky Lang ,  
du Photo Vidéo Club de Flaxlanden.

Tous les hauts lieux du Ladakh et du Zanskar en un seul voyage !

Nous vous emmenons à la découverte des plus beaux monastères de la vallée de l'Indus, ainsi que de ses villages aux aspects tibétains.

Découvertes des grands lacs du Changtang, (Tsokar, Tsomoriri et Pangong) avec leurs couleurs étonnantes .

Enfin, nous vous ferons immerger dans la haute vallée du Zanskar et vous découvrirez ses monastères cachés et reclus, dont le monastère de Phuktal, remplis d'histoire et de bouddhisme.

Salle Inwiller, rue des Ecoles à Flaxlanden,  
le 22 novembre 2024 à 20h30  
et le 24 novembre 2024 à 16h.

Entrée libre.

## MATCH

### SAMEDI 16/11/24

À la Salle des Sports et de la Culture  
de FLAXLANDEN



17:00 USF M2 / SIERENTZ 2

18:30 USF FEM / BC 3 PAYS 2

20:30 USF M1 / ESCHENTZWILLER 1

### Cérémonie de passation de commandement

du corps des Sapeurs Pompiers de Flaxlanden

Vendredi 6 décembre 2024  
19 h

Salle des Sports et de la Culture

Toute la population est invitée à la cérémonie officielle de passation du commandement du corps des sapeurs pompiers volontaires de Flaxlanden,

entre

le lieutenant **Claude BUCHMANN**

et

l'adjudant-chef **Quentin BUECHER**

Vin d'honneur à l'issue de la cérémonie



# Agenda (suite)



## Marché de la Saint Nicolas

4ème Marché de la Saint Nicolas de Flaxlanden  
du **samedi 14 décembre au dimanche 15 décembre.**

Notre marché se tiendra au centre du village les samedi de **14h à 21h** et dimanche de **11h à 17h**. Dix exposants seront présents ainsi que les associations du village pour vous proposer artisanat local, buvettes et petites restaurations.

**Samedi**, vous seront proposés une marche aux flambeaux qui partira de la cour de l'école primaire, des contes pour enfants qui seront racontés par les bénévoles de la bibliothèque.

**Dimanche** une calèche vous emmènera à travers le village.

Durant les 2 jours vous aurez la possibilité de visiter une **exposition de maquettes de trains** prêtées par le musée du Chemin de fer de Mulhouse dans la salle Inwiller.



Les horaires d'ouvertures :  
Samedi 14/12/2024 de 14h à 21h  
Dimanche 15/12/2024 de 11h à 17h

---

## **Atelier de confection décorations de Noël en vue du Marché de la St Nicolas et au profit de la CCAS**

La Commission Communale d'Action Sociale y tiendra un stand qui devrait permettre de rentrer un peu d'argent, afin de soutenir les plus démunis du village ou les associations partenaires qui leur viennent en aide. C'est pourquoi nous vous proposons de nous réunir afin de confectionner des objets de décorations pour Noël qui seront vendus à cette occasion.



Ce moment convivial de partage et de création se déroulera :  
**Mercredi 11 décembre de 14H à 17H**

dans « l'Atelier » cour de l'Ecole Primaire.

Nous vous remercions par avance pour votre implication dans ce projet caritatif, qui ravira tout un chacun. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter la mairie.

La Fédération des Foyers Clubs d'Alsace et les communes de Brunstatt-Didenheim, Zillisheim et Flaxlanden vous proposent :



JEUNESSE



## Novembre

<p><b>VENREDI 9</b> <b>veillée Lal qui rit saet et Pizza</b> Faisons une soirée sur le thème de l'humour ! 20h - 19h45 - Flax 1900€ - Brun 1915€ - Did 1920€ Bourse : 220€ à domicile Taux : 34€ / M / 10€ Mars contribution : 13€</p>	<p><b>MERCREDI 13</b> <b>Bowling</b> Faisons une bonne après-midi en jouant à deux parties de bowling ! 20h - 19h45 - Flax 1300€ - Brun 1310€ - Did 1320€ Bourse : 17€ Taux : 34€ / M / 10€ Mars contribution : 13€</p>
<p><b>SAMEDI 16</b> <b>Rubantic</b> Viens passer une journée avec nous à Rubantica ! 20h - 19h - Flax 1900€ - Brun 1915€ - Did 1920€ Bourse : 17€ Taux : 34€ / M / 10€ Mars contribution : 13€</p>	<p><b>MERCREDI 20</b> <b>Et toi t'en gènes qui es Gouffes</b> Une activité Fresque du climat suivie de gouffes. 20h - 19h45 - Flax 1300€ - Brun 1310€ - Did 1320€ Bourse : 17€ Taux : 34€ / M / 10€</p>
<p><b>VENREDI 22</b> <b>Spéctacle théâtre d'impro Parentalité</b> Viens passer une soirée sur thème de la vie de famille entre parents et enfants ! Prends de l'argent si tu veux manger sur place 20h15 - 19h45 - Flax 1900€ - Brun 1915€ - Did 1920€ Bourse : 22€ - 23€ Taux : 34€ / M / 10€</p>	<p><b>SAMEDI 23</b> <b>Réunion projet séjour 2025</b> Viens passer la journée avec nous dans ce super parc d'attraction et prévois ton pique-nique ! 20h15 - 19h45 - Flax 1900€ - Brun 1915€ - Did 1920€ Bourse : 17€ Taux : 34€ / M / 10€</p>
<p><b>MERCREDI 27</b> <b>Déco local en mode Noël et goûter</b> Changeons la déco du local pour passer en mode Noël ! 20h - 19h45 - Flax 1300€ - Brun 1310€ - Did 1320€ Bourse : 17€ Taux : 34€ / M / 10€</p>	<p><b>VENREDI 29</b> <b>Spéctacle "Compteur de la Mairie" et repas</b> Viens manger avec nous et découvrir la troupe de Flaxlanden sur cette soirée théâtre. 20h - 19h45 - Flax 1900€ - Brun 1915€ - Did 1920€ Bourse : 22€ - 23€ Taux : 34€ / M / 10€</p>
<p><b>SAMEDI 30</b> <b>Club musique et goûter</b> Viens passer un après-midi à faire de la musique ensemble suiv d'un goûter ! 20h - 19h45 - Flax 1300€ - Brun 1310€ - Did 1320€ Bourse : 17€ Taux : 34€ / M / 10€</p>	



## Décembre

<p><b>MERCREDI 4</b> <b>Atelier Minceur et chocolats chaud</b> Viens préparer et déguster cette spécialité alsacienne ! 20h - 19h45 - Flax 1300€ - Brun 1310€ - Did 1320€ Bourse : 17€ Taux : 34€ / M / 10€ Mars contribution : 13€</p>	<p><b>VENREDI 6</b> <b>Concert SCH au Zénith 14 ans et +</b> Passons une super soirée autour d'un concert à Strasbourg 20h - 19h45 - Flax 1900€ - Brun 1915€ - Did 1920€ Bourse : 220€ à domicile Taux : 34€ / M / 10€ Mars contribution : 13€</p>
<p><b>SAMEDI 7</b> <b>Patinoire</b> Allons enfiler nos patins pour glisser l'après-midi ensemble ! 20h - 19h45 - Flax 1300€ - Brun 1310€ - Did 1320€ Bourse : 17€ Taux : 34€ / M / 10€ Mars contribution : 13€</p>	<p><b>MERCREDI 11</b> <b>Atelier gâteaux de Noël</b> Viens réaliser de bons gâteaux de Noël ! 20h - 19h45 - Flax 1300€ - Brun 1310€ - Did 1320€ Bourse : 17€ Taux : 34€ / M / 10€</p>
<p><b>VENREDI 13</b> <b>Atelier Mère-Fille: Kiffe tes règles</b> Viens passer un moment avec ta mère ou une adulte référente (tante, marraine, etc.) 20h - 19h - Flax 1900€ - Brun 1915€ - Did 1920€ Bourse : 220€ à domicile Taux : 34€ / M / 10€</p>	<p><b>SAMEDI 14</b> <b>Marché de Noël Ribeauvillé</b> Viens découvrir le Marché de Noël médiéval de Ribeauvillé. 20h - 19h45 - Flax 1300€ - Brun 1310€ - Did 1320€ Bourse : 17€ Taux : 34€ / M / 10€</p>

**MERCREDI 18**  
**Lasert game**  
Faisons deux parties ensemble avec le secteur de Riedisheim !  
20h - 19h45 - Flax 1300€ - Brun 1310€ - Did 1320€  
Bourse : 17€  
Taux : 34€ / M / 10€  
Mars contribution : 13€

Retrouve nous le dimanche 10 novembre sur un stand au marché aux puces de Brunstatt-Didenheim afin de financer notre prochain voyage !

### KIFF TES PREMIERES RÈGLES

Qu'est-ce que le puberté, le cycle menstruel, se préparer à l'arrivée de ses règles... Initier le dialogue avec sa maman et pouvoir en parler à la maison.

Maman/fille  
ATELIER JUSQU'À 100€  
DES PAYSÉS 9€ à 14€ ANS  
ET LEUR ADULTE RÉFÉRENT  
(MAMAN, TANTE, MARRAINE, GRANDS, SOUS-BOUCHES, GRANDS PAR VOUS VOTRE RÈGLE)

## Modalités d'inscription

<p><b>Étape 1</b> Créez votre compte puis activez-le avec le lien reçu par mail.</p>	<p><b>Étape 2</b> Renseignez l'ensemble des informations de la famille. Attendez la validation par les administrateurs.</p>	<p><b>Étape 3</b> Réservez les activités souhaitées puis validez (sous réserve de places disponibles). Attendez la confirmation par les administrateurs.</p>	<p><b>Étape 4</b> Régalez le montant des activités pour valider l'inscription.</p>
--	---	--	--

Si une activité est complète, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante : [bdzf@movement-rural.org](mailto:bdzf@movement-rural.org) pour demander à être sur liste d'attente.  
En cas de désistement, vous serez contactés par l'équipe d'animation.

L'inscription s'effectue via le portail famille accessible depuis le lien suivant : <https://www.fcaj-didenheim.be/annuaire/famille.fr>.

**Mardi 22 octobre à 12h** : pour les familles de Brunstatt - Didenheim, Zillisheim et Flaxlanden,  
**Mardi 29 octobre à 12h** : pour les familles d'autres communes dans la limite des places disponibles.

Si vous avez un compte, n'hésitez pas à nous envoyer un mail afin que nous puissions vous réinscrire pour l'année 2024-2025. Dans la mesure où un délai de traitement de 48h peut-être nécessaire, nous vous préconisons de créer votre profil en avance pour vous garantir l'accès aux réservations. Une adhésion est obligatoire pour participer aux activités. Elle sera facturée à 11€ dès la demande d'adhésion. Elle est valable du 1er septembre 2024 au 31 août 2025 et permet d'assurer votre enfant.

**MODALITES DE PAIEMENT**

- Par chèque (à l'ordre de FDFC Alsace).
- En espèces (auprès des animateurs référents).
- Par chèque CESU ou ANCV (hors pour la cotisation).
- Bon CAF (Uniquement pour les séjours).
- Par CB en ligne sur le portail famille.

Les tarifs sont présentés en trois tranches tarifaires selon le calcul du revenu mensuel de référence du foyer:  
T1 : < 2300€  
T2 : Entre 2301€ et 3000€ / T3 : > 3001€

**PROJET 2024-2025**

- L'animation du foyer ou collège Pierre Pfister de Brunstatt
- Les jeunes peuvent être acteurs de leur programmation d'animation en proposant des sorties (aller à un concert ou au théâtre, aller voir un match, proposer un séjour...)
- La junior association **SOUS-BOUCHES 99** qui effectue de nombreuses actions tout au long de l'année.
- L'animation du **local jeunesse**, 8 rue de Didenheim à Zillisheim
- L'accompagnement des jeunes dans leurs projets

**INFORMATIONS & CONTACT**  
Anaïs Allemann, 07 68 54 72 10  
[saj.bdzf@movement-rural.org](mailto:saj.bdzf@movement-rural.org)

# Galerie Souvenirs



La parade des légendes le 15 septembre.



La deuxième Color Run le 8 septembre.



Le repas des bénévoles de toutes les commissions municipales le 22 septembre au club des boulistes.



La sortie annuelle des séniors le 9 octobre à Gunsbach.



Enorme succès pour la première Oktober Flax de l'OMSCAP le 12 octobre.



Grand succès également pour la Bourse aux Livres le week-end du 11 au 13 octobre.